

Ingénierie de projets culturels et interculturels





Le master Ingénierie de projets culturels et interculturels à orientation professionnelle comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués. Il vise une insertion immédiate : 90% des diplômés 2016 sont en poste. Ce master intègre des compétences apportées, à parité, par l'université et par les milieux économiques et sociaux.

Cette formation délivre un diplôme de Niveau 1 (diplôme d'ingénieur - master) mutualisé avec Sciences Po Bordeaux.

Sciences Po Bordeaux

Objectifs de la formation

- Fort d'une expérience de plus de dix années, le master IPCI s'est non seulement affirmé comme une formation de référence dans le champ de l'ingénierie culturelle mais aussi comme l'un des rares cursus ouverts sur les enjeux européens et interculturels. Grâce à un équilibre entre savoir-faire techniques d'ingénierie et culture humaniste, le master a pour ambition de former des responsables culturels généralistes, en formation initiale, continue et en apprentissage.
- Le master IPCI ancre son enseignement dans le champ des humanités tout en offrant un parcours professionnalisant exigeant. Son important réseau de structures publiques, associatives et privées associées lui permet d'être en prise avec fortes mutations des métiers et fonctions culturels.

• L'objectif est de développer chez les étudiants une adaptabilité et une ouverture sur le monde leur permettant d'inscrire l'action et la réflexion artistique et culturelle au cœur des préoccupations contemporaines, que cette action s'inscrive dans le cadre de collectivités territoriales, du secteur associatif ou de structures culturelles. Le master prépare également, là réside sa spécificité, à la conception, au pilotage, à la gestion et à l'évaluation de projets culturels à vocation interculturelle ou internationale.



Réseaux et partenaires

Le master IPCI entretient des liens privilégiés avec des opérateurs culturels qui œuvrent à l'étranger ou avec le réseau français à l'étranger (Alliance française, Instituts français). Membre de l'European network on Cultural Management and Cultural Policy Education (ENCATC), la formation s'appuie sur les équipes des laboratoires MICA (info-com), ARTES (esthétique et création), PASSAGES (espaces, lieux et territoires) ainsi que sur le Centre Emile Durkheim (sciences sociales et politiques). Il est à l'origine du Centre d'innovation sociétale UBIC (ubic.u-bordeaux.fr) créé pour fournir des services aux acteurs privés et publics du monde de la culture.



Insertion professionnelle

- Face aux fortes mutations du secteur culturel, le parti-pris du master IPCI est de former des **futurs cadres polyvalents**, à même de déployer leurs savoir-faire aussi bien à l'échelle locale, nationale qu'européenne : réforme territoriale, rôle déterminant du numérique, droits culturels, évolution des modèles économiques, internationalisation, sont ainsi autant d'enjeux placés au cœur du cursus.
- Ce profil généraliste requiert à la fois compétences techniques et créativité de sorte qu'en fin de master, les étudiants soient capables de concevoir et présenter un projet culturel de toutes dimensions :
- identifier les différents acteurs d'un territoire et les coordonner,
- planifier et gérer l'exécution d'un projet,
- en assurer la communication auprès de tiers.
- maîtriser la complexité propre aux projets interculturels.

La formation offre la possibilité aux étudiants de réaliser une partie de leur scolarité ou l'un de leurs stages à l'étranger. Ces compétences sont recherchées dans les associations et les grandes structures du secteur culturel aussi bien que dans les collectivités territoriales, ainsi que dans les structures culturelles à l'étranger. Si le secteur culturel est le premier visé, ces compétences peuvent aussi se déployer dans le cadre élargi de projets de développement urbain, touristique ou social.

Parmi une liste importante de métiers, reflet de la diversité des champs d'activités et de la variété des situations observées sur le terrain, les débouchés du master IPCI concernent aussi bien les postes liés à la gestion d'un lieu, à l'animation d'un festival, d'un réseau professionnel ou d'une compagnie :

- chef de projet d'un équipement culturel (associatif ou public),
- responsable / chargé de mission culturelle d'une collectivité locale,
- responsable du développement touristique et culturel d'un territoire,
- administrateur d'une équipe artistique et d'un événement culturel,
- chargé de production ou de diffusion,
- responsable de services éducatifs (bibliothèques, musées, etc.),
- médiateur culturel

Le master IPCI est prioritairement ouvert en formation initiale et continue en M1.

En revanche, il propose trois modalités en M2 :

- formation initiale
- apprentissage: alternance au sein de la semaine (3 jours en cours / 2 jours en entreprise de septembre à janvier)
- formation continue : conçue dans le cadre réglementaire du congé personnel de formation (CPF), le cursus représente 150 heures de cours rassemblées sur 3 jours (de septembre à janvier), doublées d'un accompagnement personnalisé tout au long de l'année.

Les dossiers de VAPP OU VAE sont à retirer auprès du pôle Formation tout au long de la vie [FTLV] et nécessitent du candidat une expérience de 5 ans dont la conformité avec le cursus IPCI est examinée par un jury.

formation.continue@ u-bordeaux-montaigne.fr

Deux années de formation

Organisation de la formation

La scolarité du master, répartie sur 3 semestres plus un semestre dédié au stage long, s'ordonne autour de 4 blocs :

- Humanités et interculturalités, pour consolider la culture et la capacité d'analyse, notamment en matière de compréhension des pluralismes culturels;
- Numérique, communication et réseaux, pour acquérir une maîtrise des outils numériques et comprendre les mutations organisationnelles, esthétiques et sociologiques liées au numérique;
- Connaissances de l'ingénieur, pour donner aux futurs professionnels des savoir-faire pratiques et théoriques nécessaires à la conduite de projets;
- Applicatif, pour mettre en œuvre les connaissances et compétences dans des situations professionnelles.

Master 1

Destiné à établir un socle de culture générale, de connaissances et de savoir-faire communs, le M1 initie les étudiants aux grands enjeux contemporains de la politique culturelle et de la conduite de projets.

- Humanités et interculturalités : esthétique et philosophie de l'art, approches littéraires du monde contemporain et des contre-cultures. La question de l'interculturel est abordée via des cours de littérature et deux langues vivantes.
- Numérique, communication et réseaux : ateliers d'écriture, maîtrise des outils de PAO, web, modes collaboratifs et participatifs, documentation. S'ajoutent des enseignements de théorie pratique pour comprendre les enjeux de l'internet.
- Connaissances de l'ingénieur : histoire des politiques culturelles, sociologie des pratiques culturelles, droit, institutions politiques, industries culturelles et créatives, modèles culturels européens et internationaux.
- Applicatif: méthodologie du projet culturel, observation d'une structure (en groupe, avec tuteur) et « chantiers » (commandes passées au master, le cas échéant via UBIC) permettent une approche « de l'intérieur ». Stage obligatoire de deux à quatre mois.

Master 2

Aménagés pour faire place au stage (4 à 6 mois) et à la rédaction du mémoire de fin d'études, les cours de M2 s'étalent de septembre à janvier, selon quatre blocs, comme en M1.

- Interculturalités : étude des politiques européennes et du montage de projets européens ainsi que d'une approche critique des droits et diversité culturels, notamment juridique. Poursuite de deux langues vivantes obligatoires.
- Numérique et communication : Approche pratique et étude des outils numériques.
- Compétences de l'ingénieur : Management des organisations, appréhension des modèles économiques, maîtrise comptable/budgétaire et spécificités juridiques du monde de la culture.

• Applicatif (ateliers): toujours construit autour de conférences de méthode régulières et des « chantiers » répondant à des « commandes » extérieures, ce volet s'ordonne autour du module conception de projet que conduisent les étudiants (en groupe). Chaque projet est non seulement l'objet d'un accompagnement individualisé mais offre un terrain d'application aux cours théoriques décrits plus haut. Le M2 n'est délivré qu'après la soutenance d'un mémoire.



Conditions d'accès



Recrutement sur dossier puis audition en mai-juin de chaque année (attention, nombre de places limitées).

Le master IPCI est ouvert aux étudiants titulaires d'une licence de lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales ou d'un diplôme français ou étranger (bac+3) admis en dispense.

En Master 2

Sont admis à s'inscrire de droit les étudiants de Bordeaux Montaigne, admis au M1, qui passent en année supérieure dans le même master.

Sur dossier pour les autres étudiants titulaires d'un M1 dans les mêmes disciplines ou d'un diplôme français ou étranger (bac+4) admis en dispense.

Les procédures de VAPP doivent être engagées en amont. L'admission en VAE est soumise à un calendrier spécifique disponible auprès du FTLV.

Présentation détaillée du master et informations pratiques sur www.u-bordeaux-montaigne.fr

Contacts

UFR Humanités

Département de Lettres Université Bordeaux Montaigne – Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex

Responsables pédagogiques

francois.pouthier@u-bordeaux-montaigne.fr alexandre.peraud@u-bordeaux-montaigne.fr

Contacts administratifs

titulaire d'un diplôme français : master-humanites-lettres@u-bordeaux-montaigne.fr titulaire d'un diplôme étranger : admissions.masters@u-bordeaux-montaigne.fr